

## RASSEMBLEMENT

LUNDI 20 NOVEMBRE 18H AU MANÈGE EN BAS DE LA CANEBIÈRE Le respect des droits des enfants, c'est des conditions de vie dignes

- Pour eux, elles et leurs familles
- Pour un accueil adapté à leurs besoins, avec le respect de la présomption de minorité
- Pour se loger, étudier, se soigner ...

QUE.

- Il est inadmissible que des enfants et leurs familles soient à la rue ou soient hébergés dans des conditions indignes en dépit de leurs droits inconditionnels à un logement décent

- Des jeunes mineur.e.s non reconnu.e.s comme tel·le·s à l'issue d'une évaluation dorment à la rue, abandonné.e.s par les pouvoirs publics qui ne respectent pas la présomption de minorité et la remettent très souvent en cause par tous les moyens

ARCE

- Les enfants ne peuvent pas mener une vie paisible quand leurs parents sont plongés dans l'illégalité et la pauvreté
- Rien n'est plus inhumain que des enfants emprisonnés dans les centres de rétention prisons qui ne disent pas leurs noms

- Jour après jour, les lois qui pénalisent les étrangers qui fuient la guerre, la misère, les violences sont d'autant plus injustes qu'elles concernent des enfants.

UN ENFANT
MIGRANT
EST AVANT TO
UN ENFANT